VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans—En vertu et conformément à un ordre de l'honorable Fred J. Grace, greffier du bureau des terres de l'état, daté du 3 décembre 1913, et conformément à la section No. 55 des lois de l'Assemblée Générale de 1912, j'offrirai en vente, et je vendrai aux enchères publiques, à la porte principale de la maison de cour de la Paroisse d'Orléans, sur la rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, à la Nouvelle-Orléans, Lne, le SAMEDI, 10 janvier 1914, à 11 heures du matin, au plus haut et dernier enchérisseur, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Thalia, Claiborne, Melpomène et Willow, désigné comme lot No. 7 dans l'Ilet 451; le dit lot 7 mesure 30 pieds 8 pouces de face à la rue Thalia sur une profondeur de 112 pieds.

Conditions de la vente — Comptant; cent dollars au minimum (100.00).

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Approuvé:
FRED J. GRACE, Greffier du Bureau des Terres de l'Etat.

Baton-Rouge, Lne, 3 décembre 1913.
déc-9 10 27—jan3 10
déc 9 10 20 27—jan 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant le numéro municipal 1416 rue Royale, entre l'avenue Esplanade et la rue Peace.

Security Building and Loan Association vs. Mme Marie T. Russell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,709 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, borné par l'avenue Esplanade, les rues Royale, Peace et Chartres, désigné par la lettre sur un croquis dressé par J. H. D'Hemecourt, voyer, et annexé à un acte devant Alphonse Marnett, notaire, daté du 27 juillet 1876, suivant lequel la dite parcelle de terre mesure en mesure anglaise dix-neuf pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de cent sept pieds, cinq pouces, quatre lignes entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de la vente devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

BUCK, WALSHE ET BUCK,
Avocats pour la demanderesse.
déc—26,27jan—2,9,16,23,28,29

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant les numéros municipaux 2457-2459 rue Nord Galvez ou Grant, entre les rues Arts et Musique.

Suburban Building and Loan Association vs. Catherine Voegtle, veuve d'Henry Moeglich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 106,494—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et etc., situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Nord Galvez ou Grant, Nord Miro, Arts et Music, les dits lots sont désignés par les numéros vingt-deux et vingt-trois suivant un arpentage fait par C. Uncas Lewis, voyer, date du 13 octobre 1906, une copie duquel est annexé à un acte de vente passé devant Fred Zengel, notaire, le 27 mai 1908, et suivant lequel arpentage le lot vingt-deux mesure trente pieds et huit pouces de face à la rue Nord Galvez ou Grant sur cent vingt-huit pieds quatre pouces et six lignes en profondeur entre lignes parallèles; et le lot vingt-trois mesure trente-deux pieds de face à la rue Nord Galvez sur cent vingt-huit pieds quatre pouces et six lignes en profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
SOUTHON & LOOMIS, Avocats pour la demanderesse.
déc 19 20 26—jan 2 9 16 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emanuel L. Weil vs. P. J. Fiettrich, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 106,535 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 16 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un flet de terre situé dans le Sixième District, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme Hurstville, désigné comme flet No. 101, compris entre les rues Burthe ou Burk, Hodge et l'avenue Nashville et la ligne de Bloomingdale.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOS. LAUTENSCHLAEGER,
Avocat pour le demandeur.
déc—12,13,19,26jan—2,9,15,16

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Barbara Gassenberger

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106653 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressés d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John Hogan, exécuteur testamentaire, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
G. G. KRONENBERGER, Avocat.
Jans—8,13,17

AVIS AUX CREANCIERS

Miller-Elmer Mfg. Co., Ltd., vs. New Delta Warehouse Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,810 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressés d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par A. J. O. Ekner, receveur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
BUCK, WALSHE & BUCK, Avocats.
jan—7,11,16

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Septième District, formant le coin des rues Apricot et Léonidas, portant les numéros municipaux 8537-8539 rue Apricot.

Security Building and Loan Association vs. Louis Hasemann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 106,692 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet 410, borné par les rues Apricot, Léonidas, Joliet et Prichard, désigné comme lot F sur un plan de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 16 juin 1908, suivant lequel le dit lot F mesure trente pieds deux pouces de face à la rue Apricot sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Léonidas de cent vingt pieds. Le dit lot formant le coin des deux dites rues.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de la vente devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
BUCK, WALSHE ET BUCK,
Avocats pour la demanderesse.
déc—26,27jan—2,9,16,23,28,29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une vaste propriété de valeur améliorée du Sixième District, formant le coin des rues Broadway et Ferdinand (dans l'Ilet des rues Elizabeth et Pine). Bâtisses portant les numéros municipaux 230, 232 et 240 rue Broadway, aussi Nos. 7208 et 7210 rue Ferdinand.

Morris Michaelis vs. Jules W. Markel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,442 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 janvier 1914, à midi, les propriétés ci-après décrites à savoir:

Trois certains lots de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent, de quelque façon situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No. 26, borné par les rues Broadway, Pine, Elizabeth et Ferdinand, lesquels dits terrains sont désignés par les numéros seize, dix-sept et dix-huit suivant un croquis de voyer fait par C. Uncas Lewis, député voyer de cette ville, daté le 23 janvier 1901, annexé à un acte passé devant Bernard Tiche, notaire, le 21 septembre 1910, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Broadway, par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Terrain No. 16 formant le coin des rues Broadway et Ferdinand.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
TICHE & ROGERS, Avocats pour le demandeur.
déc 19 26—jan 2 9 16 22

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Michael Glaser vs. Pine Grove Realty Co.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 60,746 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Premiere Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, je procéderai à vendre à l'encan à la porte principale de la nouvelle bâtisse de cour, sur la rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis dans le Second District de cette ville, le MERCREDI, 29 janvier 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans l'Ilet 155, borné par les rues Newton, Nunez, Teache et Homer, désignés comme lots Nos. 13 et 14 et mesurent chacun en mesure française trente pieds de face à la rue Newton sur cent vingt pieds de profondeur; lot No. 13 formo le coin des rues Newton et Nunez. Etant la même propriété acquise par la Pine Grove Realty Co., Inc., de Mme Sarah Bennings, épouse de Sosthène Henderson, par acte devant E. M. Stafford, notaire, le 30 juin 1913, registre du bureau des transferts No. 269, folio 252.

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet 909, borné par les rues St-Anthony, Annette, Johnson et Prieur, désigné par la lettre F et est situé à une distance de cent vingt-sept pieds, onze pouces et trois lignes et demie du coin de la rue Johnson, et mesure trente-deux pieds de face à la rue St-Anthony, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds. Etant la même propriété acquise par la Pine Grove Realty Co., Inc., de Abraham Simmons par acte devant E. M. Stafford, notaire, le 15 juillet 1913, registre du bureau des transferts 259 folio 289.

Trois certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet 179, borné par les rues Vallette, Newton, Belleville (autrefois Chestnut) et Diana; les dits lots sont désignés par les numéros 14-15-16 sur un croquis de A. De Armas du 12 avril 1882, et qui est annexé à un acte de W. H. Seymour, notaire; lots 14 et 15 mesurent chacun trente-deux pieds et trois pouces de face à la rue Vallette, sur une profondeur de cent vingt pieds. Lot 16 mesure trente-deux pieds, trois pouces de face à la rue Vallette sur une profondeur de cent trente-sept pieds, dix pouces et cinq lignes. Etant la même propriété acquise par la Pine Grove Realty Co., Inc., d'Arthur Henderson le 26 mars 1913, par acte devant Louis A. Hubert, notaire, registre du bureau des transferts 261 folio 73.

Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, désigné comme lot No. 7 dans l'Ilet borné par les rues Rocheblave, Tonti, Gravier et Tulane, et mesure trente pieds de face à la rue Gravier, sur une profondeur de cent vingt pieds suivant un plan annexé à un acte devant William L. Poole, notaire, le 23 avril 1867. Acquis de Nathan Cohen par acte devant E. M. Stafford le 2 août 1913. Registre du bureau des transfets 263 folio 359.

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet 889, borné par les rues N. Prieur, Allen, N. Roman et Annette, désigné comme lot 38 sur un plan de C. U. Lewis du 25 octobre 1898, annexé à un acte devant Felix J. Dreyfus le 19 janvier 1899, suivant lequel dit plan le dit lot mesure vingt pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de cent soixante pieds, deux pouces et une ligne. Etant la même propriété que celle acquise par la Pine Grove Realty Co., Inc., de Horace Dominique par acte devant E. M. Stafford, notaire, le 30 septembre 1913. Registre du bureau des transferts 263 folio 492.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

P. McGILL,
Constable de la Premiere Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
CHARLES I. STARKEY,
Avocat pour le demandeur.
déc 30—jan 5 12 16 20 29

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée et de valeur du Quatrième District, portant le numéro municipal 1305 rue Ste-Marie, entre les rues Coliseum et Chestnut.

Emile F. Naef vs. Henry A. Veazie, Jr.

COUR CIVILE LE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 106,711—En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adresse par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et qui seront élevées là-dessus, les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendences qui y en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No. 175, borné par les rues Ste-Marie, Coliseum, Chestnut et Felicity, désignés comme terrains Trois et Quatre sur un plan par C. A. Hedin, architecte, daté du 27 mai 1850, suivant lequel, les dits terrains s'adjoignent, l'un à l'autre, et mesurent chacun trente-et-un pieds, onze pouces, cinq lignes de face à la rue Ste-Marie, par trente-deux pieds de largeur sur la ligne arrière; Terrain No. Trois formant le coin des rues Ste-Marie et Chestnut, et mesurant en profondeur sur la rue Chestnut cent vingt-neuf pieds, un pouce et trois lignes, et la ligne opposée qui le divise du lot No. Quatre, à une profondeur de cent vingt-huit pieds, cinq pouces et six lignes, et lot No. Quatre a une profondeur sur la ligne du côté opposé le divisant du lot No. Trois de cent vingt-huit pieds, cinq pouces et six lignes et une profondeur sur la ligne de l'autre côté de cent vingt-sept pieds, dix pouces et deux lignes. Les bâtisses sur la dite propriété portent le numéro 1305 rue Ste-Marie.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire une dépôt de dix pour cent.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FREDERICK G. MARX,
Avocat pour le demandeur.
déc 26—jan 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée et de valeur du Sixième District, portant le numéro municipal 4630 rue Clara, entre les rues Cadix et Valence.

Aaron Steeg, Salvador Bennett et E. Vidrine, Liquidateurs, Etc., vs. Alfred White, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,759 — En vertu d'un writ de fieri facias contre Frederick A. Middleton, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendences qui y appartiennent ou en dépendant de quelque façon, situé dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet No. 643, autrefois Ilet No. 117 West Bouligni, borné par les rues Clara, Magnolia (autrefois Arcadia), Cadix et Valence; le dit lot commence à une distance de cent vingt pieds du coin de la rue Clara et Valence, et mesure trente pieds de face à la rue Clara, sur cent vingt pieds de profondeur suivant un croquis annexé à un acte d'agrément de vente entre Peter Kiser et Alfred White, passé devant W. R. Ker, notaire, le 30 juillet 1901.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WM. H. PASCOE,
Avocat pour le demandeur.
déc—12,18,19,26jan—2,9,14,15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District, portant le numéro municipal 8527 rue Cohn, dans l'Ilet Adams, Huitième et Joliet.

Crescent City Building and Homestead Association vs. Benjamin Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,602 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncieres, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 250, borné par les rues Cohn, Adams, Huitième et Joliet, suivant un plan de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 1er février 1896, déposé dans les archives de Fred Diebel le 12 novembre 1896, lequel dit lot mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Cohn sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, désigné comme lot No. 9.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
H. A. MOISE et C. C. FRIEDRICHS,
Avocats pour la demanderesse.
déc 19 20 26—jan 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District, portant le numéro municipal, No. 5721 Tchoupitoulas, entre la rue Arabella et l'avenue Nashville.

Prudential Savings et Homestead Society vs. William Hayes Geagan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,800 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 9 de Hurstville, borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation et Arabella et l'avenue Nashville, suivant un plan dressé par Mandeville, architecte, daté du 5 novembre 1841; le dit lot est désigné par le numéro 3 et mesure trente pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de cent deux pieds et cinq pouces, laquelle dite propriété est désignée par le numéro municipal 5721 Tchoupitoulas en la ville de la Nouvelle-Orléans.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
U. MARINONI,
Avocat pour le demandeur.
déc—12,13,19,26jan—2,9,15

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propri-t- de valeur améliorée du sixième district portant les numéros municipaux 2108-2115-2117 et 2119 rue Robert entre les rues Sud, Liberty et Howard.

Frank B. Twomey vs. Metropolitan Building Company, A. B. Davis, Receveur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106932 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan, à la bourse d espropriétés focières No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville le Jeudi 12 Février 1914 à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent située dans le sixieme district de cette ville dans l'Ilet 668, borné par les rues Robert, Upperline, Sud Liberty, et la rue Howard. La dite parcelle de terre commence à une distance de cent trente sinq pieds dix pouces et une ligne de la rue Howard, et mesure delà quarante cinq pieds de face à la rue Robert, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt cinq pieds étant composé de vingt neuf pieds, huit pouces et cinq lignes de face à la rue Robert, sur une profondeur prise sur le lot original désigné comme numéro cinq, et de quinze pieds, trois pouces et trois lignes de face à la rue Robert sur une profondeur pris sur le lot original désigné par le numéro six, suivant une copie d'un croquis annexé à un acte passé devant A. D. Danziger, notaire, le 12 Avril 1910 étant l'acte No. 21 de 1910.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'adjudication, au moment de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
Jan 9 16 23 30—fev 6 11 12

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Sixième district portant le numéro municipal No. 2218 rue Robert entre les rues Howard et Freret.

Frank B. Twomey vs. Metropolitan Building Company, A. B. Davis, Receveur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106931 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été addressé par l'honorable Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan, à la bourse des propriétés foncières No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville le Jeudi 12 Février 1914 à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dependances qui y appartiennent, situé dans le sixième district de cette ville désigné par le numéro vingt deux, dans l'Ilet No. 579 borné par les rues Howard, Freret, Soniat et Robert. Lequel dit lot mesure vingt sept pieds sept pouces de face à la rue Robert sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt cinq pieds.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
jan 9 16 23 30—fev 6 11 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du sixième district portant les numéros municipaux 3428 et 3430 rue Robertson entre l'avenue Louisiana et la rue Delachaise.

Greater New Orleans Homestead Association vs. Mrs. Rose Brown veuve de Joseph Ceallious.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 106,389—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncieres, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 février 1914, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le sixième district de cette ville désigné par le No. 14 dans l'Ilet No. 595 borné par l'avenue Louisiana et les rues Freret, Robertson, et Delachaise sur un plan de Louis H. Pillé, voyer, daté du 12 mars 1879 un croquis duquel est annexé à un acte de vente passé devant M. T. Ducros, ancien notaire, en cette ville le 27 Avril 1887, lequel dit lot mesure trente deux pieds de face à la rue Robertson, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles, de cent vingt pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
MOONEY ET JANVIER,
Avocats pour la demanderesse.
Jan—9,10,16,23,30fév—6,12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 4 lots de terre de valeur du troisième district faisant face à la London avenue, l'un d'eux formant le coin de la rue Law (Ilet Dorgenois et New Orleans).

Rixford J. Lincoln vs. Melchior Wadempfuhl.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,834 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de ville le JEUDI, 12 février 1914, à midi la propriété suivante décrite à savoir:

Quatre certains lots de terre avec toutes les améliorations situé dans le Troisième district de cette ville, dans la partie appelée Gentilly dans l'Ilet No. 1370 bornés par l'Avenue de Londres, les rues Dorgenois, Law et Nouvelle Orléans désignés par les Numéros 7-8-9-10 sur un croquis ou plan d'arpentage dressé par Edgar Pillié, voyer le 17 Août 1906 et annexé à un acte devant Buisstère Rouen notaire daté du 11 mai 1909, suivant le quel ils mesurent chacun, trente deux pieds sur l'avenue de Londres sur cent vingt six pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le lot No. 10, formant le coin de l'avenue de Londres et de la rue Law.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant faire au moment de l'adjudication un dépôt dix pour cent sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
OSCAR SCHREIBER,
Avocat pour le demandeur.
Jan 9 16 23 30 — fev 6 11 12

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES.

EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, CANADA, MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$9.00-Un An | $4.50-6 Mois | $2 25-3 Mois | $0.75-1 Mois

POUR L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$12 15-Un An | $6.10-6 Mois | $3.05-3 Mois | $1.05-1 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,
PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$3. - -Un An | $1 50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 M

LE CANADA ET L'ETRANGER

$4.00 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.35 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR Mandats-Postaux ou par Traites sur Express